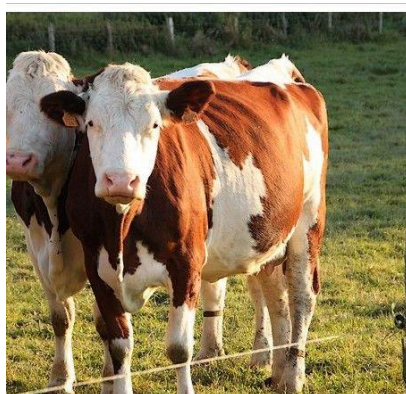


Ferme de la Fontaine Sainte Colombe



Le projet :

Exploitation à taille humaine, la ferme de la Fontaine Ste Colombe valorise le lait produit par ses vaches Montbéliardes en fabricant des fromages de Brie biologiques fermiers. Nous souhaitons reprendre cette ferme pour y faire perdurer la dernière production de Brie fermier biologique de France. L'objectif est de commercialiser le fromage sur place en vente directe mais aussi à travers les différents modes de commercialisation de la filière bio et de l'économie solidaire (Amap, Biocoop, épicerie fines, marchés...) en Seine-et-Marne et sur Paris. De plus, grâce aux compétences de Camille, éducatrice de formation, ce projet inclura une dimension solidaire : en effet, le travail agricole propose certains travaux accessibles aux personnes avec un handicap mental. Intégrer ces personnes et travailler avec elles, c'est mettre en valeur leurs capacités.

Le lieu :



La ferme est située au cœur de la Brie laitière, à Saint Mars Vieux Maisons, charmant village entre Coulommiers et Provins (77). L'exploitation est constituée d'un corps de ferme comprenant la possibilité de créer deux habitations, d'une stabulation pour les vaches, d'une fromagerie et d'une centaine d'hectares de prairie jouxtant la ferme.

Les initiateurs :

Nicolas Grymonprez : - Etudes dans le domaine agricole (Bac STAE, DUT Agronomie, Agricadre : cadre en commerce et gestion de l'agriculture et de l'agroalimentaire)



- Plusieurs stages agricoles dans des fermes laitières.
→ Dont 6 mois à Madagascar sur une exploitation de 30 vaches laitières et une fromagerie.

- Salarié depuis 2008 sur l'exploitation agricole familiale.
→ Mise en place d'un réseau de commercialisation de la viande de l'exploitation en circuit court sur la région parisienne par la valorisation d'un produit de qualité.

Camille Grymonprez : - Educatrice auprès de personnes avec un handicap mental depuis 2006.
- Projet de formation en fabrication fromagère.

Nos objectifs :

Sur cette ferme, nous avons le souhait de « retourner aux sources » grâce à des objectifs précis:

- Pérenniser et développer la démarche initiée par les actuels exploitants. Producteurs céréaliers, ceux-ci ont fait le pari, il y a une quinzaine d'année, d'adopter une démarche alternative en convertissant leur exploitation en ferme laitière extensive respectant les normes de l'agriculture biologique. Pour être encore plus cohérents, ils ont décidé de valoriser leur production laitière à travers la production de fromages du terroir briard.
- Développer un esprit d'ouverture et d'accueil en proposant à des personnes avec un handicap mental, de travailler avec nous au sein de l'élevage et de la fromagerie (dans l'esprit de l'Arche de Jean Vanier). Ces personnes seront vraiment partie prenante de notre activité aussi bien par leur travail que par la vie et le dynamisme qu'elles pourront apporter à l'exploitation. Nous souhaitons que chacun puisse, par la relation à l'autre, échanger et s'épanouir.
- Notre désir d'installation prend tout son sens grâce ce projet collectif à caractère social et humain qui contribuera également à ce que le travail agricole puisse redevenir créateur de lien social et de vitalité pour le milieu rural.

Afin que notre projet puisse être sélectionné parmi les autres candidatures, nous devons rassembler une somme qui constituera un apport de base et qui aidera à convaincre les banques et la Safer (société qui gère la reprise d'exploitations agricoles).

Nous avons donc décidé de faire un appel à participation en divisant la propriété en deux parties :

- 2 hectares sur lesquels le corps de ferme est situé (habitation, hangar de stockage et granges) que nous finançons personnellement.
- **Des bâtiments d'élevages (stabulation et salle de traite) et une fromagerie évalués à 375 000€.**

Nous souhaitons que cette seconde partie de bâtiments professionnels soit l'objet d'un investissement collectif sous la forme d'une SCI (Société Civile Immobilière). Participer à cet investissement c'est :

- **Recréer des liens entre les éleveurs et des citoyens par une agriculture responsable, plus humaine et solidaire.**
- **Aider à préserver et à mettre en valeur les fromages du terroir Briard.**

Nous avons fixé le prix d'une part de SCI à 500€ car nous recherchons des investisseurs souhaitant réellement s'engager dans notre projet. Chacun peut librement participer à hauteur de ce qu'il est en capacité d'investir.

Devenir associé dans cette SCI, c'est faire le choix de favoriser la propriété collective d'un bâtiment d'élevage et d'une fromagerie fermière au service de la préservation de cette ferme et du développement d'une activité. Cela facilitera l'installation d'une famille en leur permettant de vivre de leur travail. Cette SCI est enfin une manière d'impliquer des consommateurs à la production agricole dans tout son ensemble (élevage et production fromagère). Il s'agit donc d'investir son épargne localement dans un projet bien défini.

Nous espérons que ce projet, tant par sa dimension solidaire et participative que par la préservation de notre terroir fera LA différence !

Notre souhait serait de contacter chacun individuellement afin d'exposer notre projet dans les meilleures conditions mais nos délais sont extrêmement courts. C'est pourquoi nous vous envoyons cette présentation. L'idéal serait de pouvoir recevoir toutes les promesses d'engagement avant le 15 mai !

Nous appellerons ou rencontrerons toute personne qui nous le demandera afin d'explicitier plus en détail notre projet.

Fonctionnement d'une SCI

Une SCI (Société Civile Immobilière), permet l'acquisition et la gestion collective de biens immobiliers, et constitue ainsi un outil intéressant pour œuvrer au maintien d'une agriculture à échelle humaine sur le territoire.

Les instances de décision :

- La SCI est gérée par une ou plusieurs personnes : c'est la gérance. Ainsi, des personnes extérieures au monde agricole peuvent directement choisir de participer à la gestion du bien acquis et, de cette manière, soulager l'agriculteur dans la gestion de la société.
- L'assemblée générale des associés est l'instance de décision la plus importante. Elle se réunit annuellement, pour, entre-autres, rendre les comptes financiers à l'ensemble des associés.
- Les règles de vie et de décision de la SCI sont inscrites dans les statuts.

Les parts sociales :

La valeur d'une part de la société sera de 500€.

Concrètement, l'agriculteur est locataire des bâtiments de la SCI à laquelle il verse un loyer. La SCI perçoit les loyers et se charge du paiement des impôts, des taxes et des assurances.

L'engagement se fait au minimum pour 5 ans et est renouvelé par tacite reconduction.

Pour la cession de toutes ou partie des parts (tous les 5 ans), il est possible soit de trouver de nouveaux investisseurs, soit d'autres se présenteront, soit elles pourront être rachetées par des personnes déjà membres de la SCI. Il s'agira d'en informer la SCI, par l'intermédiaire des gérants, dans un délai fixé dans les statuts.

Le locataire de la SCI s'engage à racheter un pourcentage des parts de la société chaque année à partir de 10 ans.

La distribution des bénéfices nets de la société sera décidée annuellement en assemblée générale.

Dates à venir :

- **15 mai 2016** : récolte des promesses d'engagement.
- **Début juin** : prise de décision de la Safer concernant le candidat retenu.
- **Fin juin** : assemblée générale constitutive de la SCI.
- **Juillet** : démarches administratives pour enregistrement de la société et versement de l'argent sur le compte SCI.
- **Septembre** : achat des bâtiments par la SCI.

Si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez vous y investir, vous pouvez vous inscrire et nous envoyer votre promesse d'engagement. Elle n'est pas définitive mais elle nous permettra d'évaluer l'intérêt porté pour cette SCI.

Vous pouvez aussi nous aider en faisant un don. Nous comptons sur votre soutien en diffusant cet appel le plus largement possible à votre entourage !

Camille et Nicolas GRYMONPREZ

2 rue de Paris

77320 La Ferté Gaucher

06-23-39-80-02 06-79-34-29-24

cn.grymonprez@yahoo.fr

—

Promesse d'engagement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Déclare être intéressé (e) par la création de la SCI Ste Colombe

J'envisage de souscrire:x 500€ =€

Signature :

J'envisage de faire un don de :€